



La Poste
Décembre 2024

La Poste organise le plus grand plan de licenciement de France

20 000

Intérimaires sur le carreau

- ✓ sans aucune information donnée aux représentants du personnel
- ✓ sans aucune forme de respect pour nos collègues

QUELLE STRATÉGIE À LA POSTE :

- ✘ PLUS DE PRÉCARITÉ POUR LES INTÉRIMAIRES
- ✘ DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES POSTIÈRES ET POSTIERS

La Poste, premier employeur d'intérimaires en France (plus de 20 000 Equivalent Temps Plein par an), décide de mettre un terme à tous les contrats intérimaires juste avant les fêtes de fin d'année et en pleine peak période. **Bougez avec La Poste !**

QUELLES CONSÉQUENCES ?

- Pour les intérimaires, encore plus de précarité !

La perte d'une perspective d'embauche malgré le cumul des contrats exercés au sein de l'entreprise parfois depuis plusieurs années.

- Pour les postières et postiers, une dégradation des conditions de travail :

Une charge supplémentaire d'activité, le non remplacement en cas d'absence et une nouvelle perte de sens de notre travail. Quelle vision peut-on avoir d'une entreprise qui saborde nos métiers ?

Une mise en difficulté des managers et des directions locales qui doivent gérer les activités sans effectif pour les accomplir ! La ligne managériale subit de plein fouet une décision irresponsable, insupportable et mortifère pour nombre d'entre nous.

DANS QUELS BUTS ?

- ▶ *Economie sur les contrats précaires sans objectif d'embauches et en réponse au décret incombant une responsabilité à l'entreprise à hauteur de 50% en cas d'accident de travail des intérimaires ?*
- ▶ *Une volonté à ne plus être sujet d'exercer ses obligations de service public en dégradant une qualité de service attendue par les usagers ?*
- ▶ *Instaurer un climat anxigène dans les services pour ne pas être enclin à revendiquer notre part des richesses que l'on produit (juste avant l'ouverture des NAO) ?*
- ▶ *Se servir des salariés et de l'impossibilité créée de ne pas assurer les missions de services publics pour obliger l'Etat à maintenir ses subventions dans le cadre des missions de service public postale actuellement en renégociation à l'assemblée ? ...*

Si, aujourd'hui, nous n'avons pas connaissance des réelles motivations de cette décision unilatérale de mettre fin aux contrats des intérimaires dans nos services, nous subissons tous les conséquences dévastatrices pour tous les salarié.es de tout statut comme pour les usagers.

Tous ensemble exigeons une politique humaine, avec de l'emploi pérenne pour assurer nos activités dans des conditions de travail satisfaisantes, à hauteur de nos besoins et ceux de la population.

Notre entreprise va très bien financièrement. (Les bilans consolidés de toutes les dernières années et les chiffres donnés au conseil d'administration de la semaine dernière le confirment)

Soyons solidaires avec nos collègues intérimaires car nous sommes tous concernés et si La Poste n'a pas de respect pour ces collègues, ne croyons pas qu'elle en aura plus pour nous quel que soit notre contrat de travail !!



**Mobilisons-nous partout,
pour l'embauche en CDI Poste de tous les
collègues en contrat précaire qui le souhaitent**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT



Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif)Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :

